

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Avis du CNC du 6 juillet 2004, relatif à la médiation dans le domaine de la consommation (BOCCRF du 1^{er} mars 2005).
- Recommandation communautaire n°98/257/CE du 30 mars 1998 concernant les principes applicables aux organes responsables pour la résolution des litiges de consommation (J.O.C.E. L.115 du 17 avril 1998)
- Recommandation n°2001/310/CE du 4 avril 2001 relative aux principes applicables aux organes extrajudiciaires chargés de la résolution consensuelle des litiges de consommation (J.O.C.E. L.109 du 19 avril 2001).
- Recommandation REC(2002)10 du 18 septembre 2002 du Comité des ministres aux Etats membres sur la médiation en matière civile (www.coe.int)
- Directive européenne sur certains aspects de la médiation en matière civile et commerciale 2004/0251 (COD) :
 - Exposé des motifs et considérants de la version 2004 (http://eur-lex.europa.eu/lexUriServ/site/fr/com/2004_0718fr01.pdf).
 - Texte d'accord politique du Conseil JAI de décembre 2005 (J.O.C.E. du 18 novembre 2005 n°14639/05).
- Rapport MARSALET relatif à la commercialisation des produits financiers du 21 novembre 2005.
- Avis sur les recommandations du rapport MARSALET adopté par le Comité consultatif du secteur financier (www.banque-France.fr/ccsf/fr).